

# Bachelier en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SA 214 Systèmes et techniques de productions alternatives			
Ancien Code	AGSA2B14	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CISA2140		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Géraldine SANA</b> (sanag@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### *Introduction*

Ce cours apporte un complément au cours de "Productions animales" dispensé au bloc 1. Ce dernier aborde principalement une approche conventionnelle de l'élevage alors que le cours "Système de techniques de productions alternatives en élevage" aborde un système alternatif.

### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétence 1 Compétence 1 : Informer, communiquer et travailler en équipe**

- 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- 1.2 Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
- 1.3 Participer à la vulgarisation

**Compétence 2 Compétence 2 : S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- 2.2 Développer un esprit critique

**Compétence 4 Compétence 4 : Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche appliquée**

- 4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
- 4.4 Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche

**Compétence 5 Compétence 5 : Appliquer les principes des sciences et du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**

- 5.2 Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
- 5.3 Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
- 5.4 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé.

**Compétence 6 Compétence 6 SADL : Collaborer, gérer ou développer des unités de production (péri)urbaine ou de services dans les secteurs du maraîchage biologique en permaculture, de l'agroécologie, de l'agroforesterie, de l'écopâturage et de l'agro-alimentaire**

- 6.1 Raisonner et mettre en œuvre les techniques de production durable en permaculture, en agroécologie, biodynamisme, écopâturage, agroforesterie, ...
- 6.2 Connaître, comprendre et expliquer les principes spécifiques des interactions entre plantes, animaux et sol,
- 6.3 Favoriser la réintroduction des races rustiques, des anciennes variétés et de l'agroforesterie,

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable de :

- comprendre un système d'élevage "de la fourche à la fourchette", le développement d'une filière;
- débattre à propos des difficultés actuelles inhérentes au métier d'agriculteur;
- de cibler l'essentiel dans un article et transmettre cette information sous forme d'un exposé oral.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGSA2B14A	Systèmes et techniques de productions alternatives en élevage	48 h / 4 C
-----------	---	------------

### **Contenu**

Ce cours se base sur des visites de terrain et la réalisation d'une présentation après un travail de recherche documentaire. Cette présentation est une présentation orale sur base d'un support (power point ou autre au choix de l'étudiant). Cette présentation est indépendante des rapports mais se concentre sur un sujet théorique.

Les visites de terrain pourront toucher des domaines variés tels que :

- Elevage alternatif de volaille;
- Petits ruminants : élevage alternatif et structure "à taille humaine".
- Elevage bovin alternatif :
- L'apiculture.
- Elvage d'ânes.
- Anatomie et pièces de viande.
- Elevage d'insectes.
- Elevage porcin alternatif.
- Gestion de prairies et conservation des fourrages.
- Héliciculture, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres sujets touchant à l'élevage alternatif peuvent être ajoutés.

D'autres sujets d'élevage alternatif pourront également être ajoutés au cours du deuxième quadrimestre en fonction de la disponibilité des producteurs.

Le contenu vu par les intervenants fait partie intégrante de la matière d'examen.

L'absence non justifiée à ces activités entraîne une non validation de l'UE.

Le travail de recherche réalisé par l'étudiant touchera des domaines tels que l'élevage d'insectes, viande in vitro, élevage de lombric, biodynamie en élevage, écopâturage, gestion alternative de la santé animale, bâtiments et infrastructures "low tech" en élevage, agroforesterie en élevage, bien-être animal en élevage alternatif, rôle des ruminants dans l'équilibre agro-écologique, etc.

L'étudiant peut choisir le sujet de son travail sur base de différents sujets proposés par les professeurs.

### **Démarches d'apprentissage**

Les visites de terrain ont comme but d'intégrer les étudiants à la vie d'une exploitation. Celui-ci aura vraiment l'occasion de participer à l'activité, comme par exemple la production fromagère, la réalisation de clôture, etc. L'étudiant doit également fournir un travail réflexif à ce sujet en réalisant son rapport.

L'étudiant sera également actif lors de la réalisation d'un travail qui sera présenté aux autres.

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Articles mis à disposition des étudiants pour réaliser leurs travaux.

## **Sources et références**

**Néant**

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Articles déposés sur connected.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Des rapports seront à rendre suite aux activités pratiques en ferme : 50%.

Présentation réalisée par l'étudiant : 50%

La présence lors des activités de travail en ferme est obligatoire. Toute absence non justifiée entraînera une pénalité de -4 sur la note finale.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Trv	100	Rap + Trv	100
Période d'évaluation			Exe	0	Exe	0

Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).